



Juin 2020	<b>PROTOCOLE</b>	
	<b>Hygiène et change en cas de rougeur du siège ou mycose</b>	

Pour le change des enfants suivre la procédure du *protocole de change*.

En cas de rougeur du siège constaté lors du change de l'enfant, **appliquer une crème hydratante**. Si les parents donnent la crème utilisée à la maison utilisez-la de préférence (le tube de crème doit arriver non-ouvert à la crèche.)

**En cas de découverte d'une mycose** : en informer les parents pour aller consulter un médecin et avoir le traitement adapté. Ce traitement pourra être appliqué par l'équipe s'occupant de l'enfant à la crèche, sur présentation d'une ordonnance médicale.

Dans ce cas le change de l'enfant s'effectue impérativement avec des gants jetables jusqu'à disparition de la mycose (deux à trois semaines de traitement.)

Le **lavage des mains** doit être pratiqué systématiquement ainsi que l'utilisation des solutions hydro alcooliques.

**Rappel** : les rougeurs d'une **dermatose** sont en forme de W (elles sont présentes sur les cuisses et fesses) alors que les « rougeurs » d'une **mycose** sont en forme de V c'est-à-dire présentes dans les plis naturels. ( en livre ouvert)

Le médecin référent

Dr Ghez

La directrice

Pauline Buinoud